



Évaluation des incidences NATURA 2000



Auvergne
Puy-de-Dôme



Laure Pélissier - ONF

Site >> Comté d'Auvergne et puy Saint-Romain

CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

DIRECTIVE :	Habitats
N° D'IDENTIFICATION UE :	FR8301049
DÉPARTEMENT(S) CONCERNÉ(S) :	Puy-de-Dôme
COMMUNE(S) CONCERNÉE(S) :	Laps, Mirefleurs, Pignols, Saint-Babel, Saint-Maurice, Sallèdes, Vic-le-Comte, Yronde-et-Buron.
SURFACE :	968 ha
SITUATION DANS LE RÉSEAU RÉGIONAL :	Site composé de 3 entités (puy Saint-Romain, bois de la Comté et de Cheix-Blanc, ruisseau d'Enval) entre Issoire et Clermont-Ferrand, au centre-sud du département en rive droite de l'Allier, à l'est du site FR8301038 « Val d'Allier de Pont-du-Château à Jumeaux, Alagnon », et au sud-ouest du site FR8301048 « Puy de Pileyre-Turluron ».
DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) :	Validé le 18 décembre 2013
STRUCTURE ANIMATRICE :	CEN Auvergne Moulin de la Croûte Rue Léon Versepuy 63200 RIOM M. Samuel ESNOUF tel : samuel.esnouf@espaces-naturels.fr 04-73-63-18-65



ENJEUX POUR LES HABITATS ET LES ESPECES DU SITE

HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

* Habitat prioritaire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
6110* Pelouses sur rochers calcaires	Communautés pionnières, rases et peu recouvrantes, des stations sèches et chaudes, sur substrats superficiels calcaires ou volcaniques (non artificiels), dominées par les plantes annuelles et grasses (crassulacées), souvent en mosaïque avec les pelouses du 6210	Inadéquat / bon à moyen 1 ha situé sur le puy Saint-Romain et certains sommets de la forêt de la Comté, en exposition chaude et ensoleillée, sous climat d'abri. L'habitat occupe des surfaces très réduites, essentiellement limitées à quelques affleurements basaltiques du sommet et en haut de versant sud. On le trouve aussi à mi-pente du puy sur des rochers de calcaires compacts. Il sert de refuge à de nombreuses espèces annuelles, et abrite des plantes aux affinités méditerranéennes, certaines rares ou protégées (Germandrée des montagnes, Bugrane nain, Chiendent intermédiaire, Catapodium raide).	Abandon pastoral entraînant un épaissement du sol par densification très lente des graminées et sous-arbrisseaux Piétinement trop important (bétail fréquentation touristique) Aménagements, exploitation de la roche, circulation motorisée (tout-terrain), surfréquentation	Veiller à conserver une ouverture des milieux en privilégiant un pâturage extensif Favoriser de façon très ciblée l'érosion liée au surpâturage ou à la fréquentation Mettre en place un pâturage très extensif permettant de rajeunir le tapis végétal ; interdire d'accès (mettre en défens) les secteurs les plus fragiles Proscrire
6210 Pelouses sèches semi-naturelles 6210* Pelouses sèches semi-naturelles riches en orchidées	Pelouses sur substrats carbonatés ou basiques, pauvres en éléments nutritifs, sèches (naturelles) à semi-sèches (semi-naturelles), ces dernières étant souvent caractérisées par leur richesse en orchidées ; l'habitat est alors prioritaire (nombre d'espèces important et/ou population importante d'une espèce peu commune en France et/ou une ou plusieurs espèces rares en France) Au puy Saint-Romain, l'habitat apparaît parfois sous forme de pelouses (et d'ourlets) à orchidées Ophrys mouche, bécasse et araignée, Orchis pyramidal et pourpre...	Mauvais / 2 type de pelouses sont présentes sur le puy Saint-Romain : - pelouses sur substrat basaltique (14,2 ha) ; - pelouses sur calcaire semi-sèches et d'influence-atlantique : habitat prioritaire (3,45 ha), en voie de disparition sur le site, envahi par les espèces d'ourlets et de fourrés. Certains secteurs sont appauvris (envahissement par le Brachypode penné). Seules quelques pelouses demeurent typiques. - pelouses rases à moyennement hautes de pentes modérées, en situations sèches et chaudes, sur basalte (1,15 ha). Habitat souvent associé à une mosaïque de milieux pionniers, bien exposé sur le puy Saint-Romain, présent aussi sur les pentes sud-ouest et ouest du pic de Dimond. Habitat en bon état de conservation.	Altération / disparition par boisement naturel ou au contraire une pression excessive du pâturage Plantations (résineux, Robinier, chênes truffiers) Fertilisation provoquant notamment la disparition d'espèces patrimoniales (orchidées) Aménagements, exploitation de la roche, mise en culture, circulation motorisée (tout-terrain), surfréquentation (piétinement), extension du vignoble, cueillette d'espèces rares	Favoriser le pâturage extensif (réglementer l'emploi des produits agropharmaceutiques) et tardif sur certains secteurs pour maintenir des milieux ouverts et diversifiés, en mosaïque avec des zones embuissonnées ; mettre en défens les autres Maîtriser mécaniquement les ligneux et les refus (fauche, gyrobroyage), notamment dans le vallon des Bouys Ne pas planter Ne pas fertiliser Proscrire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		Fort intérêt patrimonial : mosaïque d'habitats typique des coteaux de Limagne, grand nombre d'espèces animales ou végétales rares ou protégées.		
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude	Prairies de fauche des plaines et collines, exploitées extensivement et assez peu fertilisées, riches en fleurs. Sur le puy Saint-Romain, ces prairies se développent sur sol mamo-calcaire. En Limagne, l'habitat est représenté en climat d'abri sur calcaire.	Mauvais / moyen à bon 58,46 ha Ces prairies sont situées le long des ruisseaux de Pardines et Pignols. Elles sont généralement fauchées et pâturées ce qui modifie leur composition floristique.	Intensification agricole (fertilisants, surpâturage) favorisant l'enrichissement du milieu et modifiant la composition floristique (ombellifères et graminées favorisées au détriment des autres fleurs)	Maintenir des activités agricoles peu intensives (apport raisonné de fertilisants, fauche tardive et centrifuge avec exportation de la matière, voire pâturage temporaire)
			Drainage, retournement des sols, urbanisation	
			Colonisation par les landes et plantations (résineux...)	Eliminer les ligneux colonisateurs / ne pas planter
			Colonisation par les plantes invasives	Eliminer
7220* Sources pétrifiantes	Formations en général ponctuelles ou longilignes des sources d'eau calcaire avec dépôt actif de travertins (bancs de calcaire), présentes en milieux variés (forêts ou paysages ouverts) et dominées par les mousses, du genre <i>Cratoneuron</i> notamment.	Mauvais / moyen Très localisé : environ 50 m2. 4 sites dans les gorges d'Enval : - au niveau de la première et de la seconde cascades ; - sur le versant sud du ravin (site à alimentation plus restreinte ; - sur l'affluent du ruisseau de Pignols, au niveau de la cascade. Les sources au niveau des 2 cascades du ruisseau d'Enval suintent et forment des concrétions calcaires et ferrugineuses de grande ampleur. Fort intérêt patrimonial (habitat rare dans la région et au niveau national).	Destruction physique du milieu (piétinement par les humains ou le bétail, passage d'engins...)	Canaliser la fréquentation, mettre en place des passerelles afin de ne pas perturber l'écoulement Mettre en défens
			Pollution de l'eau, modification de la composition de l'eau ou du régime hydrique	Proscrire
			Acidification du milieu, changement du couvert forestier	Ne pas planter de résineux à proximité immédiate ; conserver une ambiance de demi-ombre
8150 Eboulis médio-européens siliceux des régions hautes	Éboulis siliceux, des collines non stabilisés, en exposition chaude et souvent d'origine volcanique, à l'exception de ceux colonisés par des formes très appauvries des communautés alpines, souvent riches en mousses, lichens et parfois fougères (résultant souvent de l'exploitation de carrières).	Favorable / 3,56 ha. 3 sites en versant sud situés sous le Grand Raymond, au pic de Dimond et au sud-ouest du pré du Lac. 2 sites en versant nord au pic de Cheix-Blanc et au Petit Raymond. Intérêt patrimonial lié au maintien d'espaces ouverts et chauds, favorables aux insectes et aux reptiles.	Aménagements de routes et pistes (pastorales, forestières...), exploitation de matériaux	Eviter ces aménagements et en général, ne pas intervenir sur cet habitat
			Enrichissement progressif du milieu	Contrôler la végétation ligneuse si nécessaire
			Colonisation par les fourrés (épineux...), boisement par le 9180	Maintenir / restaurer le pâturage extensif ovin ou caprin (sans fertilisation) ; veiller à l'équilibre avec le 9180.
8230 Pelouses pionnières sur dômes rocheux	Communautés pionnières et ouvertes colonisant les sols superficiels des roches siliceuses, adaptées à la sécheresse et caractérisées par de nombreux lichens, mousses et Crassulacées (plantes	Favorable / 0,76 ha. Pelouse de faible ampleur sur les affleurements basaltiques des sommets	Régression ou disparition d'espèces (car appétentes pour le bétail ou les herbivores sauvages, ou suite à la surfréquentation)	Mettre en défens les sites trop aboutis / fréquentés Choisir un pâturage occasionnel par le bétail, voire faucher
			Affouragement du bétail sur l'habitat favorisant	Nourrir le bétail en dehors de l'habitat

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	grasses comme les orpins)	des puys : sur le Grand Raymond, au sud du puy des Gardelles. Habitat de grande richesse floristique et de faible extension qui participe au maintien d'espaces ouverts en milieu forestier.	l'enrichissement en matière organique Envahissement par les ligneux Mise en culture (fertilisation, traitements chimiques), aménagements, exploitation de la roche, circulation de tout-terrain	 Elimination des ligneux avec exportation des produits de coupe Proscrire
9180* Forêts de pentes, d'éboulis ou de ravins	Forêts mélangées d'espèces secondaires sur éboulis grossiers, pentes rocheuses ou versants abrupts, en conditions le plus souvent calcaires (ou basaltiques) mais parfois siliceuses, comprenant un groupement des milieux froids et humides, et un groupement des éboulis secs et chauds. Sur le site : - forêts de ravins fraîches (dominance des tilleuls, accompagnés des frênes ; présence de l'Orme des montagnes) ; - forêts de ravins sèches (dominance des tilleuls, Alisier blanc dans la strate arbustive).	Favorable / bon à moyen - forêts de ravins fraîches : 25,1 ha. Pentes exposées au nord du puy Saint-Hippolyte et du mont Servait, et dans une moindre mesure sur le Grand Raymond, le puy des Gardelles et le ruisseau d'Enval. Présence sur 7 sites (6 dans le massif forestier de la Comté et 1 dans le ruisseau d'Enval). Forte valeur patrimoniale (habitat peu fréquent et de surface toujours limitée dans la région), typique et abritant des chauves-souris, original sur le site car présentant plusieurs formations végétales selon le substrat (calcaire sur Vic-le-Comte, basaltique sur Saint-Babel). - forêts de ravins sèches : 8,5 ha. Pentes exposées au sud sous le Grand Raymond, le mont Servait, le puy de Saint-Hippolyte, et au sud-est du puy des Gardelles. Forte valeur patrimoniale (surface toujours limitée, en mosaïque de grand intérêt avec les 8150 et 8230, fort potentiel pour les insectes et reptiles/amphibiens).	Coupes rases, ouvertures importantes des peuplements (risque d'envahissement par les ronces), destruction physique directe ou lors de travaux en périphérie Tassement du sol lors de passages d'engins Création de pistes Fréquentation par les minéralogistes amateurs Utilisation des ravins comme décharges Substitution d'essences / plantations de résineux	Limiter les coupes à un tiers du couvert (maintenir des milieux semi-ouverts) Maintenir les arbres morts et vieillissants Maintenir les clairières, lisières et ourlets chauds en pourtour Protéger le substrat contre toute perturbation forte Proscrire Canaliser Proscrire Maintenir la composition en essences ligneuses autochtones Préserver les Ormes de montagne, potentiellement résistants à la graphiose
91E0* Forêts alluviales résiduelles	Aulnaies-frênaies bordant les cours d'eau de plaines et de collines, sur sols riches en dépôts alluviaux et inondés par les crues (mais bien drainés et aérés pendant les basses eaux), à strate herbacée riche en grandes espèces et plantes vernaies	Mauvais / bon à proximité de l'Allier 1,7 ha. Principalement à l'aval du village d'Enval, le long et à l'embouchure du ruisseau. Fort intérêt patrimonial (habitat toujours de surface limitée bien qu'assez fréquent à l'étage collinéen, offrant de nombreuses niches écologiques ; il abrite ici l'Ecrevisse à pattes blanches).	Coupes rases et substitution d'essences non adaptées (peupliers, résineux) entraînant un fort dynamisme des ronces et une détérioration des berges lors de crues Travaux de nettoyage Tassement du sol humide, déstabilisation des berges	Conserver les essences locales présentes et favoriser leur mélange : aulnes et frênes en strate supérieure Privilégier une régénération naturelle et diversifiée ainsi qu'un couvert léger Limiter les coupes à un tiers du couvert, pratiquer une coupe raisonnée des arbres de bord de cours d'eau Maintenir les arbres morts et vieillissants, sauf à proximité immédiate de l'eau Maintenir la strate arbustive Eviter l'apport de produits chimiques Limiter le passage d'engins sur le sol humide (débardage...)

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
			et perturbation du cours d'eau lors de passages d'engins	Utiliser des passerelles pour le franchissement du cours d'eau Limiter l'accès direct du bétail aux berges (clôtures, pompes de prairie)
			Création de pistes, aménagements, carrières	Proscrire
			Submersion de l'habitat par création de plan d'eau (barrage/seuil) et lâchers/vidanges	Ne pas créer de barrages/seuils, étaler si possible les lâchers/vidanges
			Drainage et tous travaux perturbant les conditions hydrologiques (curage du ruisseau, pollutions...)	Ne pas drainer, maintenir la dynamique et la qualité du cours d'eau
			Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées

**ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE**

* Espèce prioritaire

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1078* Ecaïlle chinée	Papillon de 23-29 mm d'envergure (aile antérieure), typique par la coloration de ses ailes antérieures (noires zébrées de jaune pâle) et postérieures (rouges avec 4 gros points noirs, une forme jaune existant aussi) ; thorax noir rayé de jaune, abdomen orangé avec une rangée médiane de points noirs. Hôte de milieux variés, humides ou secs, même urbains.	Favorable /	Intensification de l'agriculture Enrésinement	Maintenir des habitats ouverts et ensoleillés par pâturage et/ou fauche extensifs Eviter ; pratiquer une gestion forestière environnementale
1083 Lucane cerf-volant	Le plus grand coléoptère européen (2-5 cm pour la femelle, 3,5-8,5 cm pour le mâle), au corps brun-noir. Mâle pourvu de mandibules brun-rougeâtre pouvant atteindre le tiers de la longueur du corps), rappelant des bois de Cerf. Femelle à mandibules courtes. Larves vivant dans le système racinaire de souches ou d'arbres dépérissants (chênes surtout mais grand nombre de feuillus)	Favorable / inconnu Présent dans les bois de la Comté.	Exploitation intensive des forêts (sylviculture à courte révolution) Elimination des vieux arbres et des haies en milieu agricole Plantation d'essences exotiques	Maintenir les vieux arbres et les troncs en décomposition dans les parcelles forestières, créer des îlots de vieillissement avec de vieilles souches et du bois mort au sol Maintenir les vieux arbres et les tailler en têtard, restaurer les haies ; maintenir les corridors en place avec des arbres sénescents Proscrire
1088 Grand Capricorne	Un des plus grands coléoptères de France (24-55 mm), au corps d'un noir brillant ; élytres à l'extrémité brun-rouge, leur sommet formant un angle épineux ; thorax très ridé avec une pointe sur le côté, longues antennes atteignant au plus le bout de l'abdomen (femelle) ou le dépassant de 3-4 articles (mâle). Espèce de plaine surtout, appréciant tous milieux abritant des chênes plutôt âgés, même en ville : forêts, arbres isolés, alignements, parcs...	Inadéquat / inconnu Présent.	Exploitation intensive des forêts (sylviculture à courte révolution) Elimination des vieux arbres et des haies en milieu agricole Elimination des arbres malades / présentant un danger pour la sécurité en contexte urbain	Maintenir les vieux arbres et les troncs en décomposition dans les parcelles forestières, créer des îlots de vieillissement avec de vieilles souches et du bois mort au sol Maintenir les vieux arbres et les tailler en têtard, restaurer les haies ; maintenir les corridors en place avec des arbres sénescents et dépérissants Faire établir un diagnostic par des spécialistes avant toute intervention
1092 Ecrevisse à pattes blanches	Espèce au corps allongé (8-12 cm) et aplati, recouvert d'une carapace ; yeux portés par un pédoncule mobile, longues antennes, 5 paires de pattes, les 3 premières terminées en pinces ; dimorphisme sexuel croissant avec l'âge (élargissement de l'abdomen de la femelle et développement des grandes pinces du mâle) ; dessus en général vert bronze à brun sombre, dessous pâle notamment au niveau des pinces, rostre en triangle à crête médiane peu marquée et non denticulée. Adeptes des eaux pérennes claires, fraîches, peu profondes, bien oxygénées, plutôt calcaires et riches en abris variés (cailloux, blocs, racines, bois morts, herbiers aquatiques), même stagnantes.	Mauvais / Présence dans les ruisseaux de Pardines et Pignols.	Atteintes physiques aux cours d'eau : recalibrage et curage, réduction des débits, piétinement Altération de la qualité de l'eau (pollutions, enrésinement, rejets, lâchers de barrages accroissant la turbidité...) Introduction d'espèces envahissantes (écrevisses américaines...) et repeuplements piscicoles excessifs (truites...) Développement excessif des embâcles et du couvert	Préserver l'habitat de l'espèce en évitant ces atteintes Maintenir / restaurer la qualité de l'eau Proscrire Proscrire ; alterner milieux ouverts et fermés par gestion douce du peuplement (arbres feuillus)

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1193 Sonneur à ventre jaune	Petit crapaud long de 4-5 cm, gris olivâtre dessus et jaune et noir dessous, aux pupilles en cœur. Adeptes des milieux bocagers, prairies, lisières et clairières de forêts, aux milieux aquatiques variés (ornières, points d'eau temporaires, mares, gravières...), ensoleillés et peu profonds	Mauvais / Effectifs très faibles et localisés sur le site. Fort intérêt patrimonial (assez fréquent en Auvergne, mais populations en régression dans la plupart des pays européens et souvent constituées d'individus peu nombreux et dispersés).	Ecobuage	Eviter dans les lieux fréquentés par le Sonneur
			Destruction des mares, ornières et murets	Créer / réhabiliter / entretenir les mares, ornières et murets
			Retournement des prairies permanentes, destruction des petits bosquets de plaine, des haies et arbres isolés ; perte de connectivité entre les différents habitats occupés	Maintenir / restaurer les haies (refuge pour l'espèce, réservoir de nourriture, rôle épurateur favorable aux milieux voisins) Maintenir les arbres creux et fissurés
			Traitements phytosanitaires (cultures) et antiparasitaires (bétail) comme les ivermectines	Eviter les traitements (accélération de l'eutrophisation du milieu aquatique, affectant les invertébrés dont l'espèce se nourrit)
			Surpiétinement des berges par le bétail	Limiter l'accès par la pose de clôtures
			Débardage et curage des fossés en période de reproduction (mars-août)	Eviter
			Pollution de l'eau	Ne pas polluer
1303 Petit Rhinolophe	Chauve-souris insectivore de 4 cm de long (tête + corps) et 20-25 cm d'envergure, à l'appendice nasal en fer à cheval, gris-brun dessus, beige blanchâtre dessous. Adeptes des paysages semi-ouverts. Hibernation en cavités naturelles ou artificielles, colonies de reproduction dans bâtiments et caves assez chaudes	Inadéquat / Gîte d'été. En Auvergne, fréquente les régions chaudes et ensoleillées (Couzes, Limagne, Comté).	Condamnation et/ ou disparition des gîtes d'hibernation et de mise bas (fermeture des anciennes mines, rénovation des combles...)	Maintenir l'accessibilité aux gîtes (tout en l'empêchant ou la réglementant pour les humains)
			Dérangement par le bruit (trafic routier...) et la lumière (éclairage public nocturne...)	Assurer la tranquillité et l'obscurité dans et autour des lieux d'hibernation et de mise bas ; limiter l'emploi des éclairages publics aux deux premières heures et à la dernière heure de la nuit (pour limiter la régression des papillons de nuit)
			Rupture de la continuité des corridors biologiques (haies, lisières, ripisylves)	Maintenir et entretenir ces corridors (même en milieu urbain) ainsi qu'un paysage diversifié, semi-ouvert
			Défrichement, mise en culture des prairies	Planter des haies ou des alignements d'arbres dans les milieux trop ouverts
			Plantations massives de résineux et sylviculture intensive	Ne pas planter, pratiquer une sylviculture extensive (maintien d'une strate buissonnante, conservation des arbres vieillissants, morts, à cavités...)
			Traitements phytosanitaires (cultures) et vétérinaires (bétail)	Limiter l'utilisation des insecticides (ivermectine) Utiliser des vermifuges non nocifs pour les insectes dont se nourrissent les chauves-souris
				Ne pas traiter juste au moment de la mise à l'herbe printanière des troupeaux, ni tous les animaux en même temps (en 2-3 fois) ; confiner le bétail pendant 15 jours en étable après
1304 Grand Rhinolophe	Chauve-souris insectivore de 6-7 cm de long (tête + corps) et 35-40 cm d'envergure, à l'appendice nasal en fer à cheval, fauve grisâtre dessus, chamois dessous. Adeptes des	Inadéquat / inconnu Présent.	Voir 1303	Voir 1303

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	paysages semi-ouverts. Hibernation en cavités naturelles ou artificielles, colonies de reproduction dans bâtiments et caves assez chaudes			
1308 Barbastelle	Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long (tête + corps) et 24-28 cm d'envergure, à pelage et face noirâtres, larges oreilles. Adeptes des peuplements feuillus matures. Hibernation solitaire en sites très variés, colonies de reproduction dans les bâtiments et vieux arbres.	Inadéquat / inconnu Reproduction et chasse dans les bois de la Comté.	Voir 1303 Fréquentation importante de certains sites souterrains	Voir 1303 Limiter l'accès
1321 Murin à oreilles échanquées	Chauve-souris insectivore de 4-5 cm de long et 22-25 cm d'envergure, à pelage gris-brun (dos) et gris-blanc (ventre), oreilles échanquées. Adeptes des vallées alluviales à feuillus et zones humides. Hibernation dans de vastes cavités (naturelles ou artificielles), colonies de reproduction en sites variés (bâtiments, cavités)	Inconnu / inconnu Présent.	Voir 1303	Voir 1303
1323 Murin de Bechstein	Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long et 25-30 cm d'envergure, à pelage brun (dos) et blanc (ventre), oreilles très longues, museau rose. Adeptes des forêts feuillues âgées. Hibernation surtout solitaire et dans les arbres, colonies de reproduction en sites variés (arbres creux, bâtiments)	Inconnu / inconnu Présent.	Voir 1303	Voir 1303
1324 Grand Murin	Chauve-souris insectivore de 6-8 cm de long et 35-43 cm d'envergure, à pelage gris-brun (dos) et blanc-gris (ventre, gorge), oreilles longues et larges. Adeptes des futaies feuillues ou mixtes. Hibernation dans des cavités (naturelles ou artificielles), colonies de reproduction en sites assez secs et chauds (sous les toitures, parfois cavités)	Inconnu / inconnu Présent.	Voir 1303	Voir 1303

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

ENJEUX GÉNÉRAUX DE PRÉSERVATION DU SITE

Le site, globalement en bon état de conservation, présente un grand intérêt floristique et écologique. L'ensemble peut être divisé en 3 grands ensembles et se caractérise par une majorité d'espaces forestiers où dominent les chênes et les hêtres (bois de la Comté sur calcaire marneux et pointement basaltique), et secondairement par ses espaces ouverts surtout concentrés au niveau du puy Saint-Romain (pelouses sèches notamment). Quelques petits ruisseaux hébergent l'Écrevisse à pattes blanches ; parmi eux, le ruisseau d'Enval se distingue par ses cascades sur calcaire, rares en Auvergne.

Les principaux enjeux résident dans :

- la préservation d'une sylviculture extensive sur le bois de la Comté, lequel figure parmi les plus belles forêts de feuillus d'Auvergne : il ne faut pas accroître la récolte ni effectuer d'enrésinements ;
- l'entretien des pelouses sèches à orchidées et sur dômes rocheux (réouverture mécanique des secteurs envahis par les broussailles et les arbres, pâturage raisonné) ;
- le maintien de l'équilibre hydrologique des ruisseaux et notamment de celui d'Enval.
- la préservation de l'Écrevisse à pattes blanches

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE GESTION DU SITE

Conserver les milieux aquatiques (sources pétifiantes et Écrevisse à pattes blanches notamment)

Conserver et protéger les habitats forestiers

Rénover les espaces ouverts (pelouses sèches) :

- en revitalisant le pâturage ovin/caprin : 2 éleveurs sont déjà présents sur les pelouses semi-sèches, il en faudrait 2 de plus pour les pelouses sèches ;
- en gérant la problématique des vignobles proches (projets d'extension sur le site).



SITES INTERNET CONSULTABLES

Site Natura 2000 de l'Etat :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000.2414-.html>

Rubrique Natura 2000 du site de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes :

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r1802.html>

Les cahiers d'habitats sur le site du Muséum national d'histoire naturelle :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/download/fr/docNatura2000Cahhab.jsp>

Site de la DDT du Puy-de-Dôme :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr>

SOURCES

Opérateur : CEN Auvergne

Document d'objectifs « Comté d'Auvergne et puy Saint-Romain – Site Natura 2000 n° FR8301049 »

Duquet, M., 1996. Inventaire de la faune de France. Nathan, MNHN, 416 p.

Maurin, H., 1995. Le Livre rouge. Inventaire de la faune menacée en France. Nathan, MNHN, Paris, 175 p.

MNHN-DEGB-SPN, décembre 2009. Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive « habitats ». Paris, 48 p.

INTERLOCUTEUR À LA DDT DU PUY-DE-DÔME

Julien CHAMBONNIERE

Service Eau Environnement Forêt

Tel 04-73-42-16-41

Mel : julien.chambonniere@puy-de-dome.gouv.fr

Version janvier 2017

